



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Direction Macha Makeïeff



CENTRE
DRAMATIQUE
DES VILLAGES

DU HAUT VAUCLUSE

CO-DIRECTEURS
GILBERT BARBA & FRÉDÉRIC RICHAUD

La politique éducative et culturelle académique

Le Prix Godot

Dispositif partenarial avec

Le Centre Dramatique Des Villages du Haut Vaucluse et

Le Théâtre de La Criée, Marseille

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et les structures du Centre Dramatique des Villages et du Théâtre de la Criée de Marseille, le Prix Godot propose une sensibilisation des élèves à l'écriture théâtrale contemporaine.

Le Prix Godot, initié en 2013 par Gilbert Barba directeur artistique du Centre dramatique des Villages et du Festival des Nuits de l'Enclave, Michel Azama auteur en résidence et Michel Bellier auteur chez Lansman, prend depuis lors appui sur des partenariats solides avec la DRAC, et le Théâtre national de La Criée, pour venir s'inscrire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Parce qu'il offre une expérimentation sensible, ce projet permet la connaissance approfondie de l'écriture théâtrale, champ littéraire bien souvent moins familier aux élèves.

Le Prix Godot donne l'occasion de réfléchir aux exigences propres au style théâtral, de se rendre compte que la littérature est vivante et actuelle et de s'exercer à la dimension citoyenne et démocratique de tout échange et de toute décision. Ce dispositif vise, par ailleurs, à favoriser la cohérence d'actions dans le cadre de la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle, en insistant sur les dimensions de liaison inter-degrés (collège / lycée) et de territorialité. Il prend appui sur les conventions culturelles académiques en cours. Un comité de pilotage composé des représentants de l'académie, la direction du Centre Dramatique des Village, un représentant du Théâtre de la Criée et des artistes référents du projet, aura la charge de veiller au bon fonctionnement du dispositif (contenu, organisation, restitution).

ORIENTATIONS GENERALES

Le Prix Godot se propose de promouvoir l'écriture théâtrale contemporaine auprès des collégiens et des lycéens de l'académie d'Aix-Marseille.

Organiser un prix littéraire sur le théâtre contemporain a pour objectif de :

- Faire lire aux élèves des œuvres de théâtre actuelles et leur permettre une rencontre avec un dramaturge afin qu'ils prennent conscience de la dimension contemporaine de l'écriture.
- Apprendre aux élèves à affiner, affirmer et argumenter leur opinion sur un texte.
- Apprendre cet acte fondamental de démocratie que représente un jury et les discussions où il faut à la fois défendre son point de vue, écouter celui de l'autre, et faire un choix en prenant ses responsabilités de « représentant » qu'il faudra ensuite justifier devant sa classe.

- Faire se rencontrer, lors d'une journée festive, des élèves d'établissements différents qui ont fait la même démarche autour de l'auteur primé. Lors de cette journée seront partagées les expériences variées et divers travaux conduits.
- Affirmer que la littérature nous concerne toujours, qu'elle n'est pas qu'un patrimoine, aussi prestigieux soit-il, qu'elle cherche encore à tendre un miroir au monde dans lequel nous vivons et que ce miroir est essentiel à nos vies et à nos consciences.
- Donner aux enseignants l'occasion de préparer cet événement et le travail pédagogique des textes avec un intervenant professionnel de la dramaturgie dans le cadre d'une journée inscrite au Plan Académique de Formation, pour réfléchir ensemble à la démarche et construire des outils permettant d'offrir aux élèves participants un enjeu qui les motive.

PUBLICS CONCERNÉS

Le prix Godot concerne les classes de Troisième, de Seconde, de Première et de Terminale de l'ensemble des établissements de l'académie d'Aix-Marseille. Il s'adresse à des classes entières sous la responsabilité d'un enseignant.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Les classes participantes lisent les trois textes sélectionnés par le comité de lecture composé de professionnels du théâtre, de bibliothécaires, de libraires et d'enseignants, d'amateurs de théâtre. Les élèves doivent choisir une œuvre parmi les trois proposées. Il est à noter que les textes retenus sont des textes édités dans les 18 mois précédant le lancement du Prix Godot. A l'issue du comité de lecture, des exemplaires de chaque texte seront envoyés aux établissements participants. (Voir partie financement).

CAPSULES VIDEOS

Pour motiver la lecture en amont et permettre un choix affiné, les auteurs des trois titres en lice répondront en vidéo à 8 questions des élèves sur le processus d'écriture, celui de la mise en scène, et des questions plus personnelles comme le parcours professionnel et les mentors dramatiques. Ainsi incarné, l'auteur aura tout sa place à jouer dans la promotion de son œuvre auprès des élèves comme défini dans la convention qui le lie au Centre Dramatique des Villages du Haut-Vaucluse.

LECTURES

En janvier, des comédiens professionnels interviendront dans les classes participantes et proposeront une lecture de plusieurs passages des trois textes sélectionnés. Cette intervention permettra la mise en lumière et une meilleure compréhension du texte par le biais de la mise en voix. (Voir partie financement)

TRAVAIL EN CLASSE

Suite à cette intervention, chaque professeur devra organiser, au sein de sa classe, la lecture, les temps d'échange et de débat autour de ces textes ainsi que toutes les expérimentations possibles permises par le champ du théâtre (lecture à voix haute, mise en espace, maquette décor ou costumes...) et par le champs de la critique littéraire (rédaction d'articles critiques, chroniques...). A la fin de ce travail, des 3 textes, un seul sera sélectionné par l'ensemble de la classe et sera élu démocratiquement, 1 élève 1 voix.

DÉLIBÉRATION

Les « envoyés » se retrouvent pour une délibération finale avec vote du texte Lauréat en présence de leurs professeurs et des organisateurs, en janvier 2021. Chaque texte est alors examiné et fait l'objet d'une discussion critique collective. Puis les adultes laissent les "envoyés" se réunir seuls afin de choisir le lauréat.

RÉSIDENCE D'ARTISTE

Préparation de la journée de restitution et de valorisation des productions des élèves.

Deux options de financement possible (voir partie Financement).

Gérées par les structures organisatrices du Prix, les résidences d'artistes professionnels associés soit avec Le Centre Dramatique des Villages pour les établissements du département du Vaucluse soit avec Le théâtre de La Criée pour les établissements du département Bouches-du-Rhône, sont planifiées dans les établissements. Elles seront suivies de la journée de valorisation et de la remise du prix. Pendant deux jours consécutifs, chaque classe travaillera avec un professionnel du théâtre partenaire des structures organisatrices. Cette résidence pourra être préparée en amont par les élèves et les équipes éducatives qui proposeront des pistes de travail.

LA REMISE DU PRIX GODOT

En Mars 2021 une journée festive rassemblera les classes et l'auteur primé, ainsi que les organisateurs ayant accompagné ce prix. 2 journées de remise de prix seront organisées, une à Marseille et une autre à Valréas, pour faciliter la proximité de déplacement des classes selon leur zone géographique (et selon la capacité des jauges disponibles dans les lieux d'accueil). Un temps d'échange, de parole sera organisé entre les élèves et l'auteur primé. Cet échange sera ponctué par une restitution des travaux menés par les élèves sur les textes (Mise en scène et en espace d'un extrait du texte, lecture d'une scène avec des éléments scénographiques). Le prix qui sera remis officiellement lors de cette rencontre offre au lauréat une Résidence d'écriture avec le Centre Dramatique des Villages du Haut-Vaucluse à l'issue du dispositif dans les deux ans maximum après la remise du Prix et dans le cadre d'une saison annuelle du Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse, en concertation avec l'auteur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

FINANCEMENT

Les établissements inscrits au Prix Godot doivent obligatoirement prévoir de financer un complément d'ouvrages, au minimum 6 livres par classe pour le bon déroulement du Prix dans leurs classes. Pensez à le faire voter au CA (7 à 10 euros par ouvrage selon l'éditeur. (E-pass, subvention PAME, fonds propres...)

Les établissements inscrits au Prix Godot doivent obligatoirement prendre les deux options et prévoir leur financement (les 2 formes d'interventions sont complémentaires pour aboutir au travail de restitution). Des comédiens viennent pour deux heures d'intervention au sein de l'établissement soit 50 euros de l'heure par comédien + 50 euros de frais de déplacement soit un total de 350 euros TTC pour trois comédiens et pour deux heures. Soit 3X100€ + 50€ de frais de déplacements globalisés.

Une résidence d'artistes avec des comédiens professionnels : (voir partie déroulement) au sein de l'établissement pendant 2 jours (600 euros TTC pour un comédien sur 2 journées).

LES DEPLACEMENTS

Les établissements doivent prévoir : un déplacement en car à Valréas ou Marseille pour la journée de restitution (possibilité de co-louer un bus pour des établissements proches géographiquement) La liste des établissements engagés dans le prix sera fournie en octobre. le déplacement des deux « envoyés » pour la demi-journée de délibération aux alentours de Valréas (voiture personnelle possible avec accord de l'assurance et du chef d'établissement, possibilité de covoiturage à organiser entre les participants, possibilité d'emprunter le véhicule de l'établissement).

CONTACTS

- Lucie Royer, professeur-relais chargée de mission au sein du domaine «Livre » : aurelie.moutte@ac-aix-marseille.fr
- Fanny Bernard, Responsable domaine Livre de l'Académie d'Aix-Marseille : daac.livre@ac-aix-marseille.fr
- Centre Dramatique Des Villages Du Haut Vaucluse : Muriel Forêt – Secrétaire Générale m.foret@cddv-vaucluse.com 04 90 28 12 51
- Alexandra Vigneron - Administratrice a.vigneron@cddc-vaucluse.com 04 90 28 12 51